

CALENDRIER



des déchets ménagers









LUNDI

MERCREDI

BENNE

du 15 mars au 15 décembre



COLLECTE SPÉCIFIQUE POUR LA RÉSIDENCE LA MARDELLE

VENDREDI

MERCREDI

BENNE

du 15 mars au 15 décembre





0 800 501 088

(appel gratuit)

* Déchets d'équipements électriques et électroniques



POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- → Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la route, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons
- > Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont)
- Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte
- Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez-les régulièrement



















Encombrants et D3E*



Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés sur propriété privée suite à une prise de rendez-vous au numéro vert 0 800 501 088, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h.

N° **vert 0 800 501 088**€ L'envoi d'un contrat signé au SMITOM-LOMBRIC est *Déchets d'équipements électriques et électroniques un préalable à toute prise de rendez-vous.

Jours fériés Aucune collecte n'a lieu les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Pour connaître le rattrapage des collectes non assurées les jours fériés, nous vous invitons à consulter notre site lombric.com ou contacter le numéro vert 0 800 814 910.



dès le 1^{er} janvier 2023

- 1. C'est un emballage? Je le dépose dans mon bac jaune ou la borne emballages.
- 2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Je dépose mes emballages séparés les uns des autres dans le bac ou la borne (pas dans des sacs).
- Le papier et les journaux-magazines se déposent également dans le bac jaune ou la borne emballages.

Retrouvez toutes les consignes de tri sur lombric.com

LES APPORTS VOLONTAIRES

Accès déchèteries

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre).

COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE?

Pour une première visite en déchèterie, vous devrez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation). Une carte d'accès nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

Retrouvez les horaires des déchèteries ainsi que la liste des déchets acceptés sur lombric.com, rubrique "déchèterie".

Points d'apport volontaire

Les bouteilles et récipients en verre, ainsi que les vêtements usagés sont à déposer en point d'apport volontaire afin d'être recyclés.

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur lombric.com







